

A NE COMPLETER QUE SI VOUS ETES SUSCEPTIBLE D'OBTENIR UNE BOURSE

ETUDE AUTOMATIQUE DU DROIT A BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**.

Pour cela, il suffit de remplir **les informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation**.

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

Je n'accepte pas l'étude automatique de mon droit à la bourse, dans ce cas, à la rentrée, je fais ma demande en ligne sur le portail téléservice ou je remplis un dossier papier

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous

Vous-même

Nom de famille *(1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) Commune de naissance*(4)

Votre concubin(e)

Vous êtes en concubinage si vous vivez sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche.

Nom de famille *(1) : Civilité : Mme M.

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) Commune de naissance*(4)

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date :

Signature

(*) mention obligatoire

(1) Nom de famille = nom de naissance

(2) Nom d'usage = à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes né(e) en France